



**AVOCAT**

**PROPRIETE INTELLECTUELLE – NTIC**

**EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

---

**2014**

**Cabinet Granrut, société d'Avocats**

Pôle Propriété Intellectuelle, Nouvelles technologies

**2012-2014**

**Avocat**

**Cabinet Lefebvre Reibell & Associés**

**Détachement auprès de la Direction Juridique d'IBM France**

Contrats informatiques : Rédaction et négociation, en français et en anglais, de contrats de services informatiques (Outsourcing, projets Cloud computing, contrats d'intégration de systèmes d'information, contrats d'infogérance, contrats de licence, contrats de tierce maintenance applicative, contrats d'hébergement, consulting), Accords de confidentialité

Précontentieux dans le domaine de l'informatique : Mise en place de stratégie, évaluation des risques, rédaction de courriers

**2011 (6 mois)**

**Élève-avocat**

**Cabinet Cyrille Morvan, Avocat au barreau de Paris**

Conseil : Consultations, rédaction et audit de contrats audiovisuels (contrat d'auteur réalisateur, contrat techniciens, utilisation d'image, contrats comédiens), antériorité et dépôt de marques, réponses à des dossiers d'appel d'offre

Contentieux (principalement en droit d'auteur) : mise en place de stratégie, assignations / conclusions, protocoles transactionnels, audiences et suivi de procédure

**2010 (4 mois)**

**Élève-avocat**

**Cabinet De Gaulle, Fleurance & Associés**

Equipe PI : Recherches, rédaction de projets d'assignations / conclusions

**2010 (6 mois)**

**Élève-avocat**

**Juriste au sein de la société Légende, Production de films**

Contrats : Rédaction / négociation de contrats d'auteur (réalisateurs, synopsis, scénario, artistes-interprètes etc.), contrats de production et de coproduction, contrats de cession de droits, contrat de distribution, contrat d'édition musicale

Corporate : Tenue des registres d'Assemblée, rapport de gestion, conseil en droit du travail

**2000-2002**

**Etudiant**

**SCP Simon Tahar, Avocat au barreau de Paris**

Propriété littéraire et artistique : recherches juridiques, projets d'assignation et de conclusions, consultations, démarches au palais de justice

## ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

---

<b>2012-2014</b> Avocat	<b>Cours d'Introduction au droit de la Propriété littéraire et artistique</b> Université Paris VIII – Saint-Denis – Licence Arts - Option Cinéma
<b>2011-2013</b> Avocat	<b>Travaux Dirigés de Droit des contrats spéciaux</b> Université Paris I – M1 Mention droit français et étranger
<b>2009-2010</b> Elève-avocat	<b>Cours de Propriété littéraire et artistique</b> Université Paris I – M2 Economie et gestion des Produits culturels
<b>2006-2008</b> ATER	<b>Travaux Dirigés d'Introduction au Droit / Droit des obligations</b> Université Paris XI – Sceaux – Licence 2 Droit
<b>2004-2006</b> Doctorant	<b>Travaux Dirigés de Droit des personnes / Droit de la famille</b> Université de Poitiers – Licence 1 Droit
<b>2003-2004</b> Doctorant	<b>Cours de Droit de l'informatique</b> Université de Poitiers (IAE) – M1 Sciences et Techniques Comptables et Financières

## FORMATION

---

<b>Janv. 2012</b>	<b>Prestation de serment</b> , Inscription au barreau de Paris
<b>2011</b>	<b>CAPA</b> , École de Formation du Barreau (EFB Paris), Promotion J. Attali
<b>2009</b>	<b>Doctorat</b> en Droit privé, Université de Poitiers, <i>Le support en droit d'auteur</i> Mention très honorable, Félicitations du jury à l'unanimité, autorisation d'impression en l'état et proposition d'une subvention <b>Thèse publiée</b> aux éditions Larcier, coll. Création Information Communication, Bruxelles, 2013, préface du Professeur Ph. Gaudrat
<b>2003</b>	<b>D.E.A. de Propriété Intellectuelle</b> sous la direction du professeur H-J. Lucas, Université de Poitiers, (mention AB) <b>Mémoire</b> : <i>Le sort du créateur dans la directive du 22 mai 2001 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information</i> , sous la direction du professeur Ph. Gaudrat

## LANGUES – INFORMATIQUE

---

Anglais, Allemand (scolaire)  
Maîtrise des bases de données juridiques, des logiciels de bureautique usuels

## DIVERS

---

Centre d'intérêt : musique, cinéma  
Sport : tennis, handball (10 ans en club), ski  
Membre de l'Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur (AFPIDA)

## PUBLICATIONS (ANNEXE)

---

- **Note sous CJUE, 13 mai 2014, Droit à l'oubli : la CJUE n'oublie pas les internautes**, RLDI n° 107, août-sept. 2014,
- **Du support à l'œuvre : quels droits d'auteur pour les musées sur leurs collections ?** *Juris art etc.* juill./août 2014, pp. 17-21,
- **Note sous CJUE, 4<sup>e</sup> ch., 27 mars 2014**, « Blocage de sites par un FAI : la CJUE débloque la situation en faveur du droit d'auteur ? », RLDI n° 105, juin 2014,
- **Note sous TGI Paris, ord. réf., 28 nov. 2013**, « Blocage et déréférencement de plusieurs sites de streaming : à qui profite le stream ? », RLDI n° 101, févr. 2014,
- **Note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 11 sept. 2013**, « Pour la Cour de cassation, la qualification juridique de phonogramme est indépendante de l'existence ou non d'un support tangible », RLDI n° 100, janv. 2014,
- **Thèse de doctorat, Le support en droit d'auteur**, Larcier, coll. Création – Information – Communication, Bruxelles, 2013, préface du professeur Ph. Gaudrat,
- **Note sous Cass. crim, 25 sept. 2012**, « Site d'écoute de musique en ligne diffusée en streaming : la Cour de cassation condamne à son tour les exploitants du site Internet radioblogclub.fr », RLDI n° 89, janv. 2013,
- **Note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 3 nov. 2011**, « La validité de la renonciation anticipée à l'action en résolution : un pas de plus vers la contractualisation de la résolution judiciaire », LPA 2012, pp. 10-16,
- **Note sous CA Agen, 7 nov. 2011**, *Association sportive CCA Capdenac Rugby c/ Arnaud. B, CPAM de la Corrèze, Kevin M, Sébastien L et Alexandre L.*, « La mise en œuvre de la "procédure de tri" devant le juge du référé administratif, appliquée en matière sportive », *Cah. dr. sport*, jan. 2012, pp. 230-231,
- **Note sous TGI Paris, 3<sup>e</sup> ch., 2<sup>e</sup> sect., 20 mai 2011**, *SNA c/ Christie's France SNC* et **TGI Paris, 3<sup>e</sup> ch., 1<sup>re</sup> sect., 27 sept. 2011**, *CPGA c/ Christie's France SNC*, « La charge du droit de suite ou l'art de contourner la loi ? », *Comm. com. électr.* 2012, Etude 7,
- **Note sous CA Paris, 2<sup>e</sup> ch., 7 janv. 2011**, *JCP E* 2012, chron. n° 1126, comm. n° 1,
- **Note sous TGI Paris, 3<sup>e</sup> ch., 2<sup>e</sup> sect., 15 janvier 2010**, *Spédidam c/ FNAC et autres*, *JCP E* 2011, chron. n° 1230, comm. n° 5,
- **Note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 14 oct. 2010**, « Préjudice automatiquement causé par la violation d'une obligation de ne pas faire : *bis repetita* », *Rev. Lamy Droit civil*, avril 2011,
- **Note sous CA Paris, 17<sup>e</sup> ch., 1<sup>er</sup> févr. 2010**, « Téléchargement illicite d'œuvres musicales : l'articulation toujours délicate avec les données personnelles et le rejet persistant de la copie privée », RLDI n°59, mai 2010,
- **Note sous TGI Paris, ord. réf., 6 août 2008**, *Sté Métropole Télévisions c/ Sté Wizzgo*, *JCP E* 2009, chron. n° 1918, comm. n° 11,
- **Note sous CA Paris, 4<sup>e</sup> ch., sect. B, 29 juin 2007**, *M. Alain Boucher c/ SCPP*, *JCP E* 2009, chron. 1118, comm. n° 7,
- **Note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 27 nov. 2008**, *UFC-Que Choisir c/ FNAC et Warner*, « La Cour de cassation récidive... », RLDI n° 46, févr. 2009,
- **Note sous CA Paris, 4<sup>e</sup> ch., 14 fév. 2007**, *SA Beauté Prestige International c/ Sté Senteur Mazal*, *JCP E* 2008, chron. 1144, comm. n° 1,
- **Note sous CA Paris, 4 avr. 2007** (Aff. *Mulholland Drive*), « "Pas de droit, pas d'action" ou comment éviter la délicate appréciation du test des trois étapes », RLDI n° 27, mai 2007,
- **Note sous TGI Nanterre, 15 déc. 2006**, « Les consommateurs en ont, les juges nanterrois l'ont fait : un pas vers l'interopérabilité grâce au droit de la consommation », RLDI n° 24, févr. 2007,
- **Note sous sous TGI Chambéry, 1<sup>er</sup> sept. 2006**, « *Peer-to-peer* : la prise en compte des

émissions simultanées pour une énième condamnation », *RLDI* n° 21, nov. 2006,

- **Note sous TGI Le Havre, 20 sept. 2005**, *M. L. T. c/ Sacem* et TGI Paris, 8 déc. 2005, *G. Anthony c/ SCPP*, *JCP E* 2006, chron. 2178, comm. n° 8,
- **Note sous TGI Paris, 3<sup>e</sup> ch., 1<sup>re</sup> sect., 26 mai 2004**, *SA L'Oréal et a. c/ Bellure NV et a.* et **TGI Paris, 4 juin 2004, 3<sup>e</sup> ch., 2<sup>e</sup> sect.**, *S.A. Beauté Prestige International c/ Eva France*, *JCP E* 2005, chron. 1863, comm. n° 2,
- **Note sous TGI Pontoise, 2 févr. 2005**, *Association CLCV c/ EMI Music France* et CA Montpellier, 10 mars 2005, *Buena Vista Home Entertainment et a. c/ DAC*, *JCP E* 2005, chron. 1216, comm. n° 4,
- **Note sous TGI de Nanterre, 24 juin 2003**, *Association CLCV c/ EMI Music France* *JCP E* 2004, chron. 1770, comm. n° 10.